

MESSAGE DU CANDIDAT PRESIDENT ANGUIOS NGANGUIA ENGAMBE

Chers ami.e.s, Congolaises et Congolais

Moi, **Anguios NGANGUIA ENGAMBE**, candidat élu démocratiquement par les primaires de notre parti le PAR pour être candidat à l'élection présidentielle 2026, chose faite.

Notre pays, la République du Congo, traverse une période décisive de son histoire. Face aux défis économiques, sociaux culturels et institutionnels qui se présentent à nous, il est temps d'ouvrir une nouvelle page de notre avenir et oublier le passé.

Le **Parti pour l'Action de la République (PAR)** est né d'une ambition claire : contribuer à l'enracinement de la démocratie participative, où chaque citoyen, Hommes (femmes ou hommes), est placé au cœur des décisions publiques.

Aujourd'hui, nous sommes à un moment où le débat sur les articles 6 et 15 de notre constitution ne doit pas être écarté, et l'application des ces articles doit être obligatoire et sans détour.

Le financement des partis politiques est un grand sujet pour la République de demain.

Le temps est venu !

Le moment est venu !

L'heure a sonné, donnons le pouvoir au peuple pour agir ensemble !

Nous pouvons tout changer, pour oublier le passé

Le moment de bâtir un Congo plus juste, plus moderne et plus prospère.

Je ne veux pas être un président de demain, que l'on admire de loin ou de près; et que l'on applaudit comme une vedette, à l'instar de :

- Messi,
- Mbappé,
- Ndomba le géomètre,
- François Pélé,
- Tigana,
- FOFANA,
- Bernard Tapis,
- Abédi Pélé et autres.

Je veux être un président qui agit conformément aux lois de la République du Congo, un président qui décide, qui transforme la vie de son peuple.

Anguios NGUANGUIA ENGAMBE et notre projet de société pour la République du Congo ; je cite :*

1- Éducation

- L'éducation : Toute vie commence par l'éducation
- Éducation familiale
- Éducation des maîtres
- Éducation des médias et de l'environnement numérique (des réseaux sociaux)
- Éducation du travail (Règlement Intérieur, de la religion, de la coutume et de la santé)

2- Santé : Se soigner n'est pas censé être un luxe pour le Peuple.

Nous mettrons en place :

- Une monographie entre les hôpitaux et les mairies
- Une législation coercitive pour stopper le double emploi des médecins à l'Etat et au Privé, question d'arrêter le détournement des malades vers les cliniques privées, de même que les dotations de l'Etat vers le Privé
- Des dispensaires réellement performants dans toutes la République du Congo avec le personnel de santé (agents, infirmiers, sages-femmes et médecins)

3- Agriculture comme poumon de l'économie nationale

4- Electrification priorité de la République : Avec la mise en place du solaire dans tout le pays hors des grandes villes.

5- Urbanisme, habitat public, privé et les villes propres : La révision des prix de vente des logements sociaux en tenant compte du SMIG, pour permettre à tous les congolais de se loger dans des conditions décentes et à moindre coût.

6- Familles et logements : Les locataires ne paieront plus des cautions de loyer. Que ça soit des locations publiques ou privées. Les loyers seront fixés au montant de :

- ⇒ 1 pièce - F1/T1 : 35.000 FCFA
- ⇒ 2 pièces - F2/T2 : 75.000 FCFA
- ⇒ 3 pièces - F3/T3 : 85.000 FCFA
- ⇒ 4 pièces - F4/T4 : 130.000 FCFA
- ⇒ 5 ou 6 pièces (F5/F6 ou T5/T6) : 200.000 FCFA

Et tous les congolais auront accès à la propriété (Location-vente), le prix est fixé de 40.000 à 60.000 FCFA par mois, pour l'accès à la propriété :

7- Finances et trésor public : L'argent de l'Etat doit être géré par le Trésor Public, et non ailleurs.

8- Sécurité : La sécurité sera au cœur de notre projet de société, éradiquer le grand banditisme sur tout le territoire national, doit être assuré et réassuré.

9- Défense : Les agents de la force publique (L'armée, la police et la gendarmerie) seront dotés des moyens adéquats, tels que :

- ⇒ Moyens humains
- ⇒ Moyens roulants
- ⇒ Moyens financiers

- Nous ferons de la force publique, une force publique des métiers. (Menuisiers, plombiers, électriciens, boulangers, routiers, footballeurs etc.) et non des passeurs

10- Justice : Une justice qui protège le justiciable et met véritablement le corps judiciaire face à ses responsabilités pour éradiquer les abus des hommes en toges

11- Transports : Miroir de la République du Congo

- Développement des transports dans chaque département de la République et le prix du transport sera de 100 frs pour le transport public et 150 pour le transport privé. Les prix des voyages nationaux seront fixés de 5000 à 30.000 FCFA
- Prix des voyages internationaux seront fixés de 630.000 à 3:200.000 FCFA

12- Télécommunication et Environnement numérique (Internet) :

Connecter toutes les zones blanches sur le territoire national pour permettre un accès facile et à moindre coût à toute la population, aussi bien à l'intérieur du pays que dans les grandes villes.

13- Environnement et le tourisme : Renforcer la législation existante sur la protection de l'environnement, afin de favoriser un tourisme attractif source de recettes pour notre économie réelle.

14- Mines et géologie : Au cœur du développement national

15- Ressources humaines congolaise : Former des animateurs réels dans le domaine

16- Commerce ouvert au monde : Formaliser le commerce informel source de recettes pour l'Etat en décrétant la gratuité du processus. Assouplir la législation en matière de commerce, pour favoriser un climat des affaires serein propice aux investissements directs étrangers (IDE).

17- Coopération, relations extérieures et la diaspora congolaise : C'est la vision de la République du Congo

18- Jeunesse à l'économie du savoir et à la prise de risque, culture, arts, et sports : C'est l'avenir de la République du Congo

- 19- Séniors, retraites et dialogue social :** C'est le suivi du bien vivre ensemble
- 20- Sinistres et solutions attendues :** Bonne nouvelle pour le suivi des décisions approuvées mais non appliquées
- 21- Travail, emplois, fonction publique territoriale et parlementaire**
- 22- Plan et économie :** Bonne gestion de l'économie du pays
- 23- Budget et contrôle budgétaire :** Un Budget planifié et suivi
- 24- Présidence, gouvernement et évaluation des résultats attendus :** Bon contrôle gouvernemental
- 25- Collectivités locales et administration du territoire :** Suivi de l'application des textes administratifs et politiques
- 26- Banques d'affaires et assurances :** Garantie solennelle pour les investisseurs

Les vingt six (26) points de notre projet de société, constitueront les ministères de notre gouvernement, avec les ambitions, engagements et décisions.

Ambitions :

- Electrification et l'agriculture dans toute la République du Congo
- Développement des transports dans chaque département de la République et le prix du transport sera de 100 frs pour le transport public et 150 pour le transport privé. Les prix des voyages nationaux seront fixés de 5000 à 30.000 FCFA
- Les prix des voyages internationaux seront fixés de 630.000 FCFA pour la classe économique, et 3.200.000 FCFA pour la classe affaires
- Création des usines et nouveaux hôpitaux dans chaque département

Engagements :

- Financement des partis politiques à hauteur de 10.000.000 à 30.000.000 FCFA
- Associations : 5.000.000 à 10.000.000 FCFA
- Entreprises et Sociétés de 200.000.000 à 300.000.000 FCFA
- Plafonnement du financement pour les campagnes :
 - ⇒ Présidentielle : 600.000.000 à 1.049.600.000 FCFA,
 - ⇒ Législatives : 10.000.000 à 30.000.000 FCFA,
 - ⇒ Locales : 10.000.000 à 15.000.000 FCFA,
 - ⇒ Sénatoriales : 30.000.000 à 100.000.000 FCFA

Décisions :

- Les locataires ne paieront plus des cautions de loyers
- La liquidation de la SNPC et le reversement de ses agents à la Fonction Publique
- L'abrogation de la loi sur le CENI
- Les actes administratifs ne seront plus payés, des mesures strictes seront mises en place et suivies par la gendarmerie et la Police Judiciaire
- Tous les hauts fonctionnaires doivent payer l'électricité et l'eau au prix de 16.000 FCFA et le citoyen à 6.000 FCFA
- Les taxes de commerce seront allégées pour le développement de l'économie nationale
- Les frais pour les corps (dépouilles) dans les morgues, l'Etat supportera 75% des charges et 25% par les parents ou ami.e.s
- Le SMIG passera à 260.000 FCFA
- Le prix de télécommunication doit être allégé, de 100 à 15.000 FCFA
- La parité c'est une règle, elle doit être appliquée obligatoirement sans détour dans toutes les administrations de la République du Congo.

Vive la Démocratie,

Vive la République du Congo,

Votre futur Président de la République,

Anguios NGANGUIA ENGAMBE

Je vous remercie !